



OPECOM

1

ORGANISATION PATRONALE DES ENTREPRENEURS
DE LA CONSTRUCTION DU MALI

22 DECEMBRE 2018

9^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'OPECOM DANS LA SALLE DU
CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT

Monsieur le Maire de la Commune IV du District de Bamako ;

Madame le Ministre des Infrastructures et de l'Équipement ;

Monsieur le Président du Conseil National du Patronat du Mali ;

Messieurs les Directeurs nationaux des services techniques des Infrastructures et de
l'Équipement,

Messieurs les Directeurs nationaux des services techniques de l'Habitat et de
l'Urbanisme,

Messieurs les Présidents des Ordres Professionnels du BTP ;

Messieurs les Chefs des Agences d'exécution et des services de formation aux
métiers du bâtiment et des travaux publics ;

Messieurs les Présidents régionaux de l'OPECOM ;

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprise de la construction ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et grades, tout Protocole Respecté

Au nom de l'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali, je
vous souhaite la bienvenue à cette 9^{ème} Assemblée Générale Statutaire de notre
organisation et votre présence ici, témoigne de l'intérêt et du soutien que vous portez
aux objectifs de notre organisation. Nous vous en remercions.

*Discours du
Président de
l'OPECOM
22/12/18*

Chers invités, Mesdames et messieurs,

Le Bureau Exécutif National élu le 04 Novembre 2017, a reçu de la 8^{ème} Assemblée Générale sa feuille de route en 10 points. Aussitôt, nous nous sommes mis à l'œuvre.

A cet effet, cinq (5) commissions de travail ont été créées.

Je vous donne ainsi un aperçu des documents qui vous seront soumis et que vous aurez à analyser, à critiquer et surtout faire des propositions concrètes pour aider le Bureau Exécutif National à atteindre les objectifs assignés.

- **La commission chargée des problèmes et des spécificités des six (6) régions du Nord :**

Ces entreprises, plus que les autres, ont souffert des événements sociaux politiques de 2012. Les recommandations concernaient essentiellement les difficultés d'avoir les pièces administratives pour pouvoir participer aux appels d'offres, compte tenu de l'absence de l'administration ainsi que les documents bancaires compte tenu aussi de l'absence des banques. Ces entreprises s'inquiétaient de l'attribution des marchés de la MINISMA, des Forces BARCANES et des ONG opérant dans la région, à des non professionnels. Le souhait étant de transmettre à ces Organisations la liste des entreprises régulièrement inscrites. A peine le rapport est validé qu'une aubaine nous est offerte.

En effet, le Chef du Gouvernement venait de programmer une visite dans lesdites régions.

Madame le Ministre des Infrastructures et de l'Équipement nous a aussitôt saisi demandant de lui faire part de nos doléances. Ce qui fut fait immédiatement. Ces doléances ont été transmises à qui de droit. Nos démembrements des régions du nord ont affiché leur présence et ont eu l'occasion de discuter avec Madame le Ministre pendant de très longues heures dans toutes les zones visitées. Il s'en est suivi des réactions positives qui nous ont amené à donner une nouvelle orientation à notre projet de création d'une Société de location.

- **La commission chargée de la Formation :**

La qualité des ressources humaines est un des plus grands défis auquel nos entreprises sont confrontées. La commission a fait un programme fastidieux qui tient compte des besoins de formation de nos adhérents.

Le Fond d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) vient de financer à 90% une formation qui a concerné 150 travailleurs de nos entreprises.

L'Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux Publics (INFP/BTP), dans sa mission permanente de formation achève en ce moment même des séries de formations gratuites (pour nous mais coûteuse pour le Département) pour des thèmes très variés au bénéfice de 207 travailleurs de nos entreprises tant à Bamako que dans les régions (sans compter les chiffres des années précédentes).

L'Autorité de Régulation des Marchés et des Délégations des Services Publics (ARMDS) nous a saisi pour des formations spécifiques au bénéfice des travailleurs de nos entreprises à Bamako et dans les régions. Dès à présent, vous êtes invités à vous inscrire sur les listes ici même en précisant les thèmes sur lesquels vous avez le plus de lacunes.

Toutes ces formations ont pour but de sécuriser les investissements, de permettre aux entreprises de faire des offres crédibles et réaliser des ouvrages de qualité dans les délais requis. C'est le lieu de remercier les plus hautes autorités pour leur appui à la valorisation des ressources humaines.

- **La commission chargée des conditions de soumission,**

Nous enregistrons des acquis. Aujourd'hui, au niveau des différentes Agences d'Exécution, des avancées considérables sont faites. Certains dossiers sont conçus de telle sorte que les soumissions en groupements sont plus favorisées. Certaines de nos entreprises exécutent individuellement des travaux de taille considérable. Compte tenu du nombre de plus en plus très élevé de nos entreprises par rapport à l'offre de marchés, il va falloir se tendre la main en nous imposant nous-mêmes ce que nous demandons d'imposer aux entreprises étrangères.

Les banques sont sensibilisées sur le coût des cautions, des lignes de crédits et des taux d'intérêt. Des facilités sont entrain d'être obtenues.

- La commission chargée des questions de financement, de paiement des factures des entreprises, des cotisations et de l'équipement en matériels de travaux et de la construction du siège de notre organisation

Le retard des paiements des travaux réalisés compromet la fiabilité des plannings de trésorerie établis avec les banques pour la réalisation des travaux. Les intérêts débiteurs des banques compromettent aussi les bénéfices prévisionnels des entreprises et le paiement des impôts dans les délais.

Madame le Ministre, permettez-moi également de remercier votre département pour avoir accompagné l'OPECOM dans le paiement intégral par l'AGEROUTE des travaux d'entretien courant 2010-2011-2012 exécutés par les Entreprises et vos services s'emploient désormais au quotidien afin qu'une telle situation ne se reproduise plus.

Monsieur le Président du CNPM,

Vous nous avez donné la chance de participer à tous les petits déjeuners professionnels. Ainsi, nous avons eu l'occasion de discuter avec le Ministre des finances et de lui poser en votre nom, tous nos problèmes en présence des premiers responsables des services des impôts. Il s'agit entre autres du poids de la fiscalité dans notre pays, les zones difficiles dans lesquelles vous travailler et qui vous obligent souvent à travailler avec des opérateurs qui n'ont pas de numéro fiscal avec ses conséquences lors des vérifications.

Le Ministre a écouté avec beaucoup d'attention et des ébauches de solutions ont été amorcées.

Aussi, nous avons transmis au CNPM, à sa demande, l'ensemble de nos préoccupations afin qu'elles soient prises en compte par l'ensemble des candidats lors des dernières élections présidentielles.

La liste de nos contributeurs volontaires s'est allongée (voir nos sponsors) ce qui nous a permis de participer aisément à la conférence FIDIC Gama.

Le taux de recouvrement des cotisations s'est amélioré de 61% et quoi que symbolique, l'OPECOM et certains de ses membres payent des cotisations au CNPM.

La situation financière est à l'ordre du jour de chacune de nos réunions.

Dans le cadre des événements sociaux sécuritaires de 2012, beaucoup d'entreprises ont subi des dommages matériels et financiers dont le montant s'élève à plus de **13.517.805.129 FCFA**. Il faut préciser que les dossiers de ces entreprises ont été transmis au CNPM et l'aboutissement, à nos jours, a été la signature du décret n°2015 – 0858/P-RM du 31 décembre 2015 fixant les modalités d'application de la loi n°2012-025 du 12 juillet 2012 portant indemnisation des victimes de la rébellion du 17 janvier 2012 et du mouvement insurrectionnel du 22 mars 2012. Le dédommagement, pour être effectif attend le décret de nomination des membres de la commission.

Pour la construction du siège de l'OPECOM : Je suis sûr que je n'aurai pas 800 millions en cash avec les entreprises. Il est plus facile pour vous de donner des matériaux, du matériel et du personnel. En 2019, nous procéderons à l'évaluation des besoins et une fiche de quête des besoins sera adressée à chacun d'entre vous. Nous déciderons ensuite de la bonne date pour la cérémonie de pose de la première pierre.

Commission chargée de la communication, de l'éthique et de la déontologie

Il s'agissait dans les recommandations, d'avoir un plan de communication en direction des pouvoirs publics, de contribuer à la moralisation du secteur du BTP et de payer correctement les impôts. Nous sommes régulièrement consultés par le Département des Infrastructures et de l'Équipement pour donner un avis technique en faisant appel aux compétences de certains d'entre nous. Nous sommes membres de plusieurs Conseils d'Administration et nous participons à toutes les réunions annuelles du service des routes. Nous sommes régulièrement informés sur les appels d'offres dans la sous-région. Nous sommes incités aussi, à participer à des foires internationales pour soit exporter notre savoir-faire soit s'inspirer du savoir-faire des autres.

Lors du petit déjeuner professionnel avec le Ministre des Finances, il a expliqué qu'entre les impôts et le secteur privé il s'agit plutôt d'un dialogue au lieu d'une répression.

Si j'ai un conseil à donner, c'est qu'il ne faut jamais se cacher à celui qui sait où vous trouver. Il faut avoir un dialogue constructif entre vous et votre centre des impôts. Ce contact vous permettra d'expliquer vos problèmes et d'avoir les bons conseils afin d'éviter les frustrations. Il a été expliqué, que 60% des contribuables ne payent pas d'impôts pour des raisons diverses (corruption etc...). Par conséquent, les impôts auront plus intérêt à dialoguer avec vous plutôt que de vous écraser avec le risque de diminuer encore le nombre des contribuables.

Monsieur le Président du Conseil National du Patronat du Mali,

Merci pour votre présence, pour votre accompagnement et pour votre combat pour le secteur privé en général et nous jouerons pleinement notre rôle pour atteindre les objectifs que le CNPM s'est assigné au nom de toutes les organisations patronales.

Chers collègues chefs d'entreprises,

La seule chose qui vaille, c'est le langage de la vérité. Nous devons accepter de nous mettre en cause, de réaliser nos travaux conformément à nos contrats. D'être concrets, de se donner les moyens pour occuper notre espace nous-mêmes et je suis persuadés que nous avons l'intelligence pour atteindre cet objectif.

Chers Collègues des organisations professionnelles,

Il est grand temps que nous donnions un contenu à ce que nous partageons et que nous nous mettions au travail. Les erreurs des uns peuvent avoir des conséquences énormes sur les autres. Aujourd'hui, les entreprises ont beaucoup de problèmes parce que le plus souvent les études ne sont pas correctement faites. Tous les marchés finissent par des séries d'avenants qui dans certains cas modifient considérablement l'équilibre financier des projets. Je souhaite que vous réclamiez le temps optimum qu'il faut pour faire des études correctes dans lesquelles les plans et les schémas ne sont pas donnés à titre indicatif.

Madame le Ministre des Infrastructures et de l'Équipement,

Je tiens à vous remercier pour votre présence à notre Assemblée Générale et pour votre entière disponibilité à nous accompagner dans nos différentes activités à chaque fois que nous avons besoin de votre concours. Ceci est un motif réel de satisfaction et un défi pour nos membres qui doivent être à la hauteur des attentes.

Beaucoup de nos collègues ont reçu des distinctions honorifiques, jadis réservées aux seuls cadres de l'administration, nous vous en sommes très reconnaissants.

Le secteur de la reconstruction a l'obligation de continuer à jouer son rôle en tant que levier de la croissance.

Pour terminer, nous souhaitons :

- le parachèvement des actes pour le dédommagement des entreprises victimes des différents évènements survenus dans le pays en 2012.
- une fiscalité apaisée conforme à celle appliquée dans la plupart des pays membres de notre espace économique ;
- l'instauration des critères incitatifs au regroupement d'entreprises
- le paiement régulier des factures des entreprises dans le cadre d'une négociation avec les banques de domiciliation des marchés ;
- l'incitation des entreprises étrangères à sous-traiter aux entreprises nationales ;
- appuyer la mise en place d'une société de location de matériel de travaux publics pour prendre en compte le déficit d'équipement de nos entreprises.

Je remercie tous, pour vos efforts au quotidien qui permettent de donner chaque jour, un peu plus de lisibilité à notre organisation. Mes remerciements vont aussi aux chefs d'entreprises des régions éloignées qui ont toujours brillé par leur participation massive aux assemblées générales.

Je vous remercie.